

**OCCITANIE / SERVICES****ANNONCES OFFICIELLES**  
HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

GARD : cdelepine@lamarseillaise.fr - Tél. 04 91 57 75 39

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE****Avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur la demande de permis de construire n° 030 209 20 R0007, déposée par URBA 201 en vue de la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance projetée d'environ 5,45 Mwc sur la commune de PUJAUT**

Par arrêté n° 30-2021-02-23-005 du 23 février 2021, le préfet du Gard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le permis de construire susvisé, auquel est annexée une étude d'impact sur l'environnement comprenant son résumé non technique.

A cet effet, Monsieur Daniel DUJARDIN, officier de la Marine Nationale, retraité, a été désigné commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera au sein des bureaux du service technique et urbanisme de la mairie sis 2 rue Boud'Huile - 30131 PUJAUT, siège de l'enquête, pendant 31 jours, du lundi 22 mars au mercredi 21 avril 2021, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 sont mises en place. Pour se rendre dans les lieux publics, le port du masque sera obligatoire et il conviendra d'apporter son propre stylo. L'ensemble des règles sanitaires afin d'éviter la propagation du virus covid-19 devront être respectées dont notamment la distanciation physique, le lavage des mains à l'entrée de la salle, aération des locaux, désinfection du matériel.

Le dossier d'enquête publique y compris l'étude d'impact sur l'environnement, sera consultable par tout un chacun pendant la durée de l'enquête :

- de préférence sur le site internet de la préfecture du Gard : « <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> » ou, en respectant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 précisées ci-dessus :

- au service technique et urbanisme de la mairie, sur support papier et support informatique, aux jours et heures d'ouverture suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 sauf jours fériés

- à la préfecture (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité Instruction et animation - Application du droit des sols, 1910, chemin de St-Etienne-à-Larnac 30319 ALES Cedex), sur support papier et support informatique, sur rendez-vous au 04.66.56.45.50.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact prévue par les articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants du code de l'environnement; celle-ci est jointe au dossier d'enquête publique ainsi que son résumé non technique. Le dossier de permis de construire et l'étude d'impact ont été transmis à Monsieur le préfet de région en tant qu'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, qui a émis un avis en date du 20 novembre 2020. Cet avis, ainsi que les réponses écrites produites par URBA 201 conformément à l'article L.122-1 du Code de l'Environnement, sont joints au dossier d'enquête.

Le public pourra présenter ses observations, propositions et contre-propositions de préférence :

- par courrier postal adressé à la mairie, à l'attention du commissaire enquêteur (mairie - rue de la mairie - 30131 PUJAUT)

- par courriel, à l'adresse suivante :

« [enquete-publique-photovoltaïque@pujaut.fr](mailto:enquete-publique-photovoltaïque@pujaut.fr) »

Dans ce cas elles seront tenues à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du Gard : « <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> », et seront consultables et téléchargeables, et communicables sur support papier aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Où, en respectant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 :

- en les consultant sur les registres d'enquête ouverts à cet effet au service technique et urbanisme de la mairie

Le commissaire enquêteur recevra dans les bureaux du service technique et urbanisme de la mairie les jours suivants :

- lundi 22 mars de 9h00 à 12h00
- jeudi 8 avril de 9h00 à 12h00
- mercredi 21 avril de 9h00 à 12h00

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre au préfet du Gard son rapport et ses conclusions motivées. Ce dernier en adressera copie à la mairie de PUJAUT.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public au service technique et urbanisme de la mairie de PUJAUT et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité Instruction et animation - Application du droit des sols, 1910, chemin de St-Etienne-à-Larnac 30319 ALES Cedex) aux jours et heures habituels d'ouverture, et publiés sur le site internet de la préfecture du Gard : « <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> ».

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est :

Monsieur Laurent AUBIGNAC - URBASOLAR

75, allée Wilhelm Roentgen

34961 MONTPELLIER cedex 2

tel : 04.67.64.92.72 - port: 07.86.72.77.26

mail : « [aubignac.laurent@urbasolar.com](mailto:aubignac.laurent@urbasolar.com) »

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le permis de construire est le préfet du Gard. La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, un arrêté refusant le permis de construire, un arrêté portant sursis à statuer ou un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.423-32 du code de l'urbanisme.

**Le préfet,**

**P/ le préfet du Gard et par délégation,**  
**Le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard,**  
**André HORTH**

N°202100488

**Vie des sociétés****AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à NIMES du 16/03/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : - **FORME** : société civile immobilière - **DENOMINATION** : SCI 27 RUE DE LA LAMPEZE - **SIÈGE SOCIAL** : 27 rue de la Lampeze - 30000 NIMES - **OBJET SOCIAL** : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail de tous immeubles à usage d'habitation, professionnel ou commercial, dont elle deviendra propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement - **DURÉE** : 99 ans - **CAPITAL SOCIAL** : 200 € constitué uniquement d'apport en numéraire - **GERANCE** : Mme Stéphanie ROUSSEL épouse RUAS demeurant 27 rue de la Lampeze - 30000 NIMES - **Clauses relatives aux cessions de parts** : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus de 2/3 des parts sociales - **Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NIMES.**

Pour avis.

N°202100664

**ANNONCES OFFICIELLES**  
HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

HERAULT : cdelepine@lamarseillaise.fr - Tél. 04 91 57 75 39

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE****portant ouverture d'une enquête publique préalable à la suppression du passage à niveau n° 288 de la ligne de Bordeaux à Sète, sur la commune d'Agde**

Il sera procédé du mardi 6 avril 2021 à 9h00 au vendredi 23 avril 2021 à 17h30, soit durant 18 jours, sur la commune d'Agde, à une enquête publique sur le projet présenté par SNCF Réseau, relatif à la suppression du passage à niveau n° 288 de la ligne de Bordeaux à Sète.

Monsieur Jean-Pierre DEBUIRE, ingénieur architecte, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier et le registre seront déposés à la mairie d'Agde, siège de l'enquête, aux heures habituelles d'ouverture au public du lundi au vendredi de 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et signer leurs observations et propositions :

- sur le registre ouvert à cet effet, à la mairie d'Agde, siège de l'enquête,

- les adresser par écrit, à l'adresse suivante :  
Monsieur Jean-Pierre DEBUIRE, commissaire enquêteur  
« suppression du passage à niveau n° 288 »

Hôtel de ville  
Rue Alsace Lorraine  
CS 20007  
34306 Agde cedex

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie d'Agde, siège de l'enquête :

- mardi 6 avril 2021 de 9h00 à 12h30,

- mardi 12 avril 2021 de 14h30 à 17h30,

- vendredi 23 avril de 14h30 à 17h30.

Les mesures prises au regard de l'évolution de la situation sanitaire liée à la COVID-19 seront affichées en mairie et devront être respectées.

Toute personne en faisant la demande auprès de la préfecture de l'Hérault, pourra à ses frais, obtenir communication du dossier à la direction des relations avec les collectivités locales, bureau de l'environnement, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Le rapport, les conclusions et l'avis motivés du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture de l'Hérault ainsi qu'en mairie d'Agde, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

N°202100642

**Vie des sociétés****AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un ASSP en date du 01/02/2019, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : CYNTHIA KHALIL NOTAIRE

**Objet social** : Exercice de la fonction de notaire

**Siège social** : 59 Route de Lavérune, 34000 MONTPELLIER

**Capital** : 100 €

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MONTPELLIER

**Président** : Madame KHALIL CYNTHIA, demeurant 73 Avenue Charles de Gaulle, Résidence les Alpilles, 13140 MIRAMAS

**Admission aux assemblées et droits de votes** : une action égale une voix.

**Clause d'agrément** : soumise à agrément

N°202100631

**HÉRAULT****MONTPELLIER****URGENCES**

**Maison médicale de garde** : 09.66.95.55.17.

**SOS Médecin** : 04.67.72.22.15.

**Pharmacies de garde** :

de 20h à 8h, 3237

**Gendarmerie** : 04.99.53.55.00.

**Samu** : 15 ou 112

**Hôpital** : 04.67.33.67.33.

**SOS ostéopathie** : 08.20.82.10.65.

**Centre antipoison**

Marseille : 04.91.75.25.25.

Toulouse : 05.61.49.33.33.

**Police** : 206, rue Comté de Melgueil : 17 ou

04.99.13.50.00. (Hôtel de Police).

**Gendarmerie** : 04.67.54.61.11.

**SERVICES**

**Mairie** : 1, place Geoges-Frèche. Tél. : 04.67.34.70.00.

**Office du tourisme** : 30, allée Jean de Lattrede

Tassigny.

Ouvert du lundi au dimanche de 5h30 à 23h.

Tél. : 04.67.60.60.60.

**Préfecture** : 34, place des Martyrs de la Résistance.

Tél. : 04.67.61.61.61.

**Archives municipales** : Accès au 287, rue

Poséidon (niveau 3B).

Ouverture : lundi de 10h à 17h, mardi, jeudi et

vendredi

de 10h à 12h, mercredi de 10h

à 17h. Accès par la médiathèque centrale Emile-

Zola, 218, bd de l'aéroport, (3<sup>e</sup> étage)

**Centre communal d'action sociale** : 125, place

Thermidor

Tél. : 04.99.52.77.00.

**CPAM de l'Hérault** : 29 cours Gambetta. Tél. :

01.84.90.36.46.

**GARD****NIMES****URGENCES**

**Commissariat de police** : 04.66.37.30.00.

**Gendarmerie** : 04.66.38.50.00.

**Pompiers** : 04.66.02.66.00/18.

**Hôpital Carremeau** : place du Pr R. Debré.

Tél. : 04.66.68.68.68.

**SERVICES**

**Préfecture** : 2,

rue Guillemette.

Tél. : 08.20.09.11.72.

**Palais de justice** : bd des Arènes. Tél. :

04.66.76.47.00.

**Tribunal administratif** :

16, avenue Feuchères.

Tél. : 04.66.27.37.00.

**Tribunal des prud'hommes** : 46, rue Porte de

France. Tél. : 04.66.67.27.45.

**Nîmes Métropole** : 13, rue Jean-Perrin.

Tél. : 04.66.36.10.81.

**Mairie** : place de l'hôtel

de ville. Tél. : 04.66.76.70.01.

**Services techniques de la Ville de Nîmes** : 152,

avenue Robert-Bompard.

Tél. : 04.66.70.75.75.

**CAF** : 321, rue Maurice-Schumann. Tél. :

08.10.25.30.10.

**Office de tourisme** : 6, rue Auguste. Tél. :

04.66.58.38.00.

**Urssaf** : 77, chemin Mas

de Boudan.

**Union locale CGT** :

1300, avenue Georges-Dayen

Tél. : 04.66.28.72.12.

**Union locale CFDT** : 22, rue Colbert. Tél. :

04.66.67.98.70.

**Union locale FO** : 5, rue Bridaine. Tél. :

04.66.36.67.67.

**Union locale FSU** : 36, rue

de Lièvre. Tél. : 04.66.36.63.50.

**Union locale Solidaires** :

2, cours Nemausus. Tél. : 04.66.84.51.99.